



Publication des autorisations du Ministère de l'Environnement

Conformément à la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles

Date	Date d'affichage	Autorisation	Objet de l'autorisation	Affichage à la maison communale
19 février 2026	25 février 2026	2025-002345	la destruction des biotopes dans l'intérêt de l'extension du bâtiment communal et la construction d'un chalet pour les scouts et le club des jeunes sur des fonds inscrits au cadastre de la commune de Schuttrange, section A de Schuttrange, n° cadastraux 15/2938, 3/0, 15/2367, 461/3867, 15/2939, 84/652, 80/2495, 1/4633, 15/2937, 81/1233, 15/2662 et 7/2932.	A partir du: 25 février 2026 Jusqu'au: 25 mai 2026
14 février 2026	25 février 2026	2025-002412	la destruction de biotopes en vue de l'extension du centre de recyclage et de la route d'accès nord sur des fonds inscrits au cadastre des communes de Schuttrange et Niederanven, section B de Senningen et B de Munsbach, n° cadastraux 930/3892, 925/3888, 656/2685, 886/4104, 648/2331, 633/4798, 931/3214, 926/4255, 651/2359, 633/4612, 656/2684, 633/4796, 668/2349, 658/2339, 626/3858, 651/2332 et 655/2335	A partir du: 25 février 2026 Jusqu'au: 25 mai 2026
5 janvier 2026	25 février 2026	2025-002841	l'abattage de 12 arbres sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de Schuttrange, section B de Munsbach, n° cadastral 1191/4607.	A partir du: 25 février 2026 Jusqu'au: 25 mai 2026
				A partir du: Jusqu'au:
				A partir du: Jusqu'au:
				A partir du: Jusqu'au:
				A partir du: Jusqu'au:
				A partir du: Jusqu'au: